

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **25**
Nombre de votants : **33**
Date de convocation : **21/03/2019**

L'an **Deux Mille DIX-NEUF** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président

**OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL
PRINCIPAL 2019**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – BELLEGARDE (Passa) – PUIG (Sainte Colombe) - XANCHO (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, RUIZ, MON, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Procurations :

P.TAURINYA (Brouilla) à H.LLOBET
G.CHINAUD (Calmeilles) à A.PUIG
C.VILA (Oms) à P.BELLEGARDE
JC.BERNADAC (Thuir) à JM.LAVAIL
A.BOURRAT (Thuir) à N.GONZALEZ
L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
M.LESNE (Tordères) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

JL.PUJOL , N.CRUCQ (Fourques)
R.PEREZ, P.MAURY (Thuir)

Excusés :

B.COUSOLLE (Trouillas)

Monsieur Michel FERRER est élu secrétaire de séance.

Les compte-rendus des deux dernières séances du Conseil sont approuvés à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2019 : BUDGET PRINCIPAL

- VU** les articles L1612-2 du CGCT fixant la date limite des votes de budgets prévisionnels,
VU l'article L2312-1 du CGCT
VU la délibération n°01/2019 du 26 Février 2019 prenant acte du débat d'orientations budgétaires 2019,

Le Président **PRESENTE** à l'Assemblée les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'exercice 2019 du budget principal de la Communauté de Communes des Aspres.

Le Conseil Communautaire,

Oùï l'exposé de son Président,
Et après délibération,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE le budget prévisionnel 2019 du Budget Principal tel qu'annexé, s'équilibrant à :

- Section de fonctionnement : 12 881 974,61 €
- Section d'investissement : 8 307 338,25 €

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus.

 Président,

René OLIVE